



Arrivé au Bureau
du Courrier du SSACA
Le 28 NOV. 2016

Nouméa, le 24 novembre 2016.

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 29 NOV. 2016							
N° 8060								
l'environnement	CP	CF	SCM	SAF	SICED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ								
COPIE								
OBSERVATIONS								

Monsieur le Directeur
Direction de l'Environnement
6 Route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Affaire suivi par : Marc LEROUX
N/Réf. : ML/20161124

Objet : Traitement des pneumatiques usagés sur l'installation de stockage de déchets de Gadji, commune de Païta.

Monsieur le Directeur,

Une mise en demeure a été adressée à la CSP (Arrêté n° 3277-2015/ARR/DENV du 3 mars 2016) en vue de régulariser la situation administrative et technique du stock historique de pneumatiques usagés non réutilisables et fixant des mesures conservatoires à l'installation de stockage de déchets de Gadji.

L'arrêté prévoit la résorption totale du stock historique de pneumatiques usagés non réutilisables (PUNR) avant le 1er décembre 2016.

Depuis le début d'année, la CSP a mis en œuvre des moyens exceptionnels afin de respecter l'objectif fixé par l'arrêté de mise en demeure :

- Fonctionnement des installations Draingom en poste de 10 h par jour, 6 jours sur 7,
- Chargement et transfert journalier des pneumatiques vers la plateforme Draingom,
- Campagne de conditionnement et d'export du produit Draingom sur une filière de valorisation énergétique.

Malgré tous nos efforts pour traiter le stock de PUNR, nous sommes confrontés aux intempéries et à des difficultés techniques qui ralentissent les opérations. Les pneumatiques du stock résiduel sont souillés par de la terre et de la scorie entraînant une diminution du rendement de l'activité de broyage et une usure prématurée des installations. Des arrêts pour entretien et maintenance plus fréquents sont nécessaires.

A ce jour, le stock résiduel est évalué à 250 t (voir photos ci-jointes). Compte tenu de l'évolution des opérations, nous souhaiterions obtenir de votre part un délai supplémentaire de 1 mois ce qui nous permettrait de résorber en totalité le stock pour le 31/12/2016 et ceci dans des conditions d'exploitation et de sécurité convenables.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Tony Roger
Directeur Général Délégué

acteur de gestion
durable

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

S.A.S. au capital de 95.000.000 F.CFP - RCS de Nouméa N° 88 B20299 - RIDET : 0202499

Siège social : Immeuble KONEVA - 3 rue Ernest Massoubre - Baie de l'Orphelinat - BP 179 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie - Tél. (687) 26.93.64 - Fax (687) 25.97.11

Nouméa, le 24 novembre 2016.

Monsieur le Directeur
Direction de l'Environnement
6 Route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Affaire suivi par : Marc LEROUX
N/Réf. : ML/20161124

Objet : Traitement des pneumatiques usagés sur l'installation de stockage de déchets de Gadji,
commune de Païta.

Monsieur le Directeur,

Une mise en demeure a été adressée à la CSP (Arrêté n° 3277-2015/ARR/DENV du 3 mars 2016) en vue de régulariser la situation administrative et technique du stock historique de pneumatiques usagés non réutilisables et fixant des mesures conservatoires à l'installation de stockage de déchets de Gadji.

L'arrêté prévoit la résorption totale du stock historique de pneumatiques usagés non réutilisables (PUNR) avant le 1er décembre 2016.

Depuis le début d'année, la CSP a mis en œuvre des moyens exceptionnels afin de respecter l'objectif fixé par l'arrêté de mise en demeure :

- Fonctionnement des installations Draingom en poste de 10 h par jour, 6 jours sur 7,
- Chargement et transfert journalier des pneumatiques vers la plateforme Draingom,
- Campagne de conditionnement et d'export du produit Draingom sur une filière de valorisation énergétique.

Malgré tous nos efforts pour traiter le stock de PUNR, nous sommes confrontés aux intempéries et à des difficultés techniques qui ralentissent les opérations. Les pneumatiques du stock résiduel sont souillés par de la terre et de la scorie entraînant une diminution du rendement de l'activité de broyage et une usure prématurée des installations. Des arrêts pour entretien et maintenance plus fréquents sont nécessaires.

A ce jour, le stock résiduel est évalué à 250 t (voir photos ci-jointes). Compte tenu de l'évolution des opérations, nous souhaiterions obtenir de votre part un délai supplémentaire de 1 mois ce qui nous permettrait de résorber en totalité le stock pour le 31/12/2016 et ceci dans des conditions d'exploitation et de sécurité convenables.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.


Tony Roger
Directeur Général Délégué

acteur de gestion
durable

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

S.A.S. au capital de 95.000.000 F.CFP - RCS de Nouméa N° 88 B20299 - RIDET : 0202499

Siège social : Immeuble KONEVA - 3 rue Ernest Massoubre - Baie de l'Orphelinat - BP 179 - 98845 Nouméa Cedex -
Nouvelle-Calédonie - Tél. (687) 26.93.64 - Fax (687) 25.97.11



Prise de vue du stock historique de PUNR au 21/07/16



Prise de vue du stock historique de PUNR au 22/11/16

